

La Lorgnette d'Avaray Juillet-Août 2021 n°139



EDITORIAL

La levée progressive des restrictions liées à la pandémie redonne à tous un regain de d'espoir et un sentiment de liberté retrouvée. Mais il ne faut pas oublier que le virus circule toujours à travers le monde et il ne nous faut pas oublier non plus que l'arrivée des variants à forte contagiosité nous pousse à la prudence

Le challenge pour tous reste le respect des gestes barrières et la vaccination de masse. Après plus d'une année de disette où nous avons dû annuler nombre de manifestations, cette lumière retrouvée avec les beaux jours fait que, dès le mois de juillet, nous pouvons vous proposer quelques événements dont vous trouverez les annonces dans ce numéro : les traditionnelles visites de village, la fête de la musique autour de notre B'Art Gourmet enfin rouvert, et le feu d'artifice intercommunal organisé avec nos amis Gobions le 13 juillet.

Nous avons eu quelques remarques fort justifiées de la part d'administrés concernant l'entretien de notre commune en ce qui concerne le fauchage. Ce retard est lié en grande partie à la livraison différée de plus d'un mois du matériel, un tracteur avec broyeur et épareuse que nous avons acquis.

Enfin, un grand bravo aux élèves de CM de notre groupe scolaire pour la réalisation en partenariat avec l'association AMO Rando, d'une boucle de randonnée de 10 kms que vous pouvez à loisir pratiquer avec départ, place de l'église ou bien, depuis le groupe scolaire. Le 5 juillet au soir, le groupe scolaire Avaray Lestiou sera rebaptisé « Groupe scolaire Stéphane Kerviel ». Un hommage lui sera rendu en présence de sa famille et de ses amis, des élus des communautés de communes Beauce Val de Loire, des communes d'Avaray et Lestiou, des anciens élus qui ont œuvré à ses côtés. Stéphane Kerviel, qui avait à cœur le projet du groupe scolaire et les affaires de la commune, nous a quittés il y a 5 ans déjà.

DATES À RETENIR

Feu d'artifice : 13 juillet 2021

SIEOM

Ramassage des poubelles

JAUNES : 9,23 juillet 06, 20 août

VERTES : 5, 12,19,26 juillet 2,9,16,23,30 août

Ouverture de la déchetterie :

lundi, mercredi, vendredi: 14h-17h

Samedi: 9h-12 14h-17h

Mairie

www.avaray41.fr

Tél. : 02 54 81 04 15

Fax : 02 54 81 38 13

mairie-avaray@orange.fr

www.facebook.com/MairieAvaray

Ouverture au public :

Lundi : 15h00 à 17h00

Judi: 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vendredi: 15h00 à 18h00

École

Tél. : 02 54 33 59 53

Garderie

Tél. : 02 54 33 59 54

Mail : garderieavaraylestiou@beaucevaldeloire.fr

Restaurant scolaire

Mails: f.piresteixeira@beaucevaldeloire.fr

viescolaire@beaucevaldeloire.fr

Permanence Assistante sociale

Tél. : 02 54 87 76 84

SYNDICAT D'EAU

Votre eau, c'est

Val d'eau

Syndicat d'eau potable et d'assainissement

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30-
13h30 à 17h30 : 02.54. 81. 40. 84

Urgences (en dehors des horaires):
06.88.84.05.30

Compte-rendu du conseil municipal du 17 avril 2021:

Présents : M. MÉZILLE Jean-François, Maire, M. SAUVAGE Didier, Mme BRIN Patricia, M. ALDEBERT Vincent, M. PRIOU Stéphane, M. FERNANDEZ Edgard, Mme LEGRAND Anne-Claire, Mme BAUCHER Soline, M. BLANCHER Denis, Mme LESIEUR Priscilla, Mme MARCHISET Hélène, M. RONNAY Pascal. Excusés ayant donné procuration : Mme BERTHOT Armelle à M. ALDEBERT Vincent, M. BACHET Patrice à M. FERNANDEZ Edgard, M. MÉRIEUX Dominique à M. MÉZILLE Jean-François. A été nommée secrétaire : M. FERNANDEZ Edgard.

Le compte rendu du 14/01/2021 est approuvé à l'unanimité

Déroulement à huis-clos de la séance du conseil municipal en date du 15 avril 2021 réf : 2021-06

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité que la séance du 15 avril 2021 se déroulera à huis-clos.

Compte de Gestion 2020 réf : 2021-07

, Après délibération, le Conseil Municipal, a voté le compte de gestion à l'unanimité pour l'exercice 2020.

Compte administratif 2020 réf : 2021-08

Après avoir présenté les comptes de la Commune pour l'année 2020, le Maire est sorti pour laisser l'Assemblée délibérer. M. Edgard FERNANDEZ a été élu Président, doyen d'âge. Après délibération, le conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif comme suit : **FONCTIONNEMENT** : DEPENSES 511 523.45 € ; RECETTES 530 921.64 € ; EXCEDENT 19 398.19 € et **INVESTISSEMENT** : DEPENSES 28 472.37 € ; RECETTES 84 683.54 € ; EXCEDENT 56 211.17 €

Affectation du résultat réf : 2021-09

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter 17 114.07 € à la section d'investissement et 187 565.17 € à l'excédent reporté de fonctionnement.

Taux d'imposition 2021 réf : 2021-10

Les taux d'imposition pour l'année 2021, Taxe foncière (bâtie) : 47.52% et Taxe foncière (non bâtie) : 48.54% sont votés à 13 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Budget primitif 2021 réf : 2021-11

Après délibération, le Conseil Municipal vote le budget primitif par 14 voix pour et 1 abstention : Fonctionnement : 688 144.17 € et Investissement : 104 502.56 €

Subventions réf : 2021-12

Les subventions pour les associations sont votées à l'unanimité pour un montant total de 2635,80 €

Convention pour passage de la fibre sur les bâtiments communaux réf : 2021-13

La convention est votée à l'unanimité.

Convention pour borne WIFI avec le syndicat Val de Loire Numérique réf :2021-14

La convention est votée à par 14 voix pour et 1 contre.

Convention de partenariat avec la fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité réf : 2021-15

Après délibération, le Conseil Municipal vote par 12 voix pour et 3 contre de maintenir la participation de 40 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat

Mise à disposition des agents communaux auprès du SIVOSE des 3 maillets réf Maillets,

La mise à disposition est votée à l'unanimité



Monsieur le Maire propose de contacter la ferme de l'Île afin de définir des modalités de location pour les bancs de la commune
Ce point sera réétudié lors d'une prochaine séance.

Occupation du domaine public par Orange pour l'année 2021 réf : 2021-19

La délibération est votée à l'unanimité

Questions diverses :

Le Maire informe et Vincent ALDEBERT ont rencontrés les élus de Lestiu pour discuter des éventuels intercommunalités possible.

V. Aldebet a donné quelques informations sur un dossier d'urbanisme suite à la question de D. Blancher.

P. Ronnay mentionne que des gravillons persistent sur la route depuis les travaux de la fibre, il est demandé qu'il soit nettoyé.

Un point est fait sur le SIVOSE des trois maillets qui s'est réuni le mercredi 14 avril afin de voter son budget.

M. Stéphane PRIOU demande le renouvellement des poubelles communales abîmées ou manquantes

Mme Patricia BRIN informe qu'un nid de poule s'était formé sur la chaussée sur la Grande rue

JEUNESSE



Familles rurales
Vieille Mairie /
CENTRE VAL DE LOIRE

Familles Rurales
Centre-Val de Loire
02.38.81.27.37
info.centre@famillesrurales.or

Instagram: @famillesruralescvl
Facebook: Familles rurales Centre Val de Loire

Formation générale BFAFA INT/DP

45 - FÉROLLES	Du SAM 26 juin au SAM 3 juillet
36 - CHÂTEAURoux	Du SAM 3 au SAM 10 juillet
45 - STE GENEVIÈVE DES BOIS	Du SAM 3 au SAM 10 juillet
45 - CHAINGY	Du SAM 21 au SAM 28 août

INTERNAT : 525 €/510 €* DEMI PENSION : 410 €

Formation approfondissement BFAFA

41 - NEUNG SUR BEUVRON	Du SAM 26 juin au JEU 1 juillet	INT/DP
ORGANISER ET ANIMER UN MINI-CAMPS INTERNAT SOUS TENTE : 390€		
36 - CHÂTEAURoux	Du DIM 4 au VEN 9 juillet	INT/DP
ANIMER DE FAÇON ÉCO-RESPONSABLE OU JEUX/GRANDS JEUX		
41 - ST FIRMIN DES PRÉS	Du SAM 21 au JEU 26 août	INT/DP
PETITE ENFANCE OU JEUX/GRANDS JEUX		
INTERNAT : 430€/415€* DEMI PENSION : 335 €		

Pour s'inscrire: www.ma-formation-bafa.fr

*TARIFS RÉDUITS POUR LES ADHÉRENTS DE FAMILLES RURALES
AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES: CAF, MSA, CE, PÔLE EMPLOI

EMPLOI



- 9 juil. 2021 : Vendeur itinérant, h/f, CDI
- 9 juil. 2021 : 2 Assistants(es) Administration des Ventes, h/f, CDI
- 6 juil. 2021 : Vendeur en boulangerie, h/f, CDD
- 6 juil. 2021 : Chauffeur accompagnateur de personnes, h/f - SECTEUR MOREE, CDD
- 16 juin 2021 : Pizzaiolo ; h/f ; CDI ; MER
- 14 juin 2021 : Agents d'entretien ; h/f - 1er juillet au 29 août 2021 - 7h50 ; par semaine le samedi ; CDD
- 14 juin 2021 : Lingère h/f - 1er juillet au 29 août 2021 - 22h ; CDD
- 14 juin 2021 : 3 Agents d'entretien h/f - 1er juillet au 29 août 2021 - 22h ; CDD
- 4 juin 2021 : Responsable musée de Mer ; h/f ; Statutaire
- 1 juin 2021 : Manœuvre en maçonnerie ; h/f ; CDI
- 26 mai 2021 : Menuisier h/f ; CDI ; MULSANS
- 3 mai 2021 : Chargé de développement économique, h/f Statutaire, MER
- 3 mai 2021 : Mécanicien TP: h/f, CDI,
- 10 févr. 2021 : Menuisier fabricant qualifié, h/f, CDI
- 14 janv. 2021 : Référent hébergement, h/f, CDD

ETAT CIVIL

Pas d'état civil

De nouvelles offres sont affichés régulièrement en mairie.

Vous pouvez aussi consulter le site :

www.beaucevaldeloire.fr /Economie/Porte de l'emploi

Le village commence à se réunir de nouveau pour le bonheur de tous. Un petit résumé photo des dernières manifestations:



Fête de la musique le 2 juillet avec la participation du B'art Gourmet. Les groupes Dérapade, MeanCircle et L'atelier MAA de l'école de musique de Mer ont animé la soirée. La bonne humeur était au rendez-vous. Merci à tous d'être venu!



Les 28 juin et 6 juillet, une vingtaine de personnes ont pu visiter notre cher village d'Avaray. Avaraysien ou Merois ont ainsi pu découvrir la beauté de celui-ci grâce à de M. Jean Borniche qui a accepté de servir de guide encore cette année. Nous le remercions de tout cœur de nous faire partager son savoir.



Le 5 juillet, lors d'un très émouvante cérémonie, le groupe scolaire a été renommé du nom de Stéphane Kerviel, en présence de sa famille et ses amis proches. Stéphane a été président du SIVOS de 2008 à 2016 pendant toute la construction du groupe scolaire. Il nous a quitté le 13 juillet 2016.



LA CCBVL

LA MSAP DEVIENT
France services
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les services du quotidien à côté de chez vous.
Santé, famille, retraites, recherche d'emplois : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services Itinérant

Tél. 06 77 16 46 94
franceservices@beaucevaldeloire.fr

LES SERVICES PUBLICS VIENNENT DANS VOTRE COMMUNE!

PROCHAINE PERMANENCE MAISON DES SERVICES,

SUR RENDEZ-VOUS:

Pensez à prendre vos masques

Contacts :

Tél : 0677164694

Mail : franceservices@beaucevaldeloire.fr

Hérons et Aigrettes

Voici les différentes espèces de hérons et aigrettes, des plus communs aux plus rares que nous pouvons rencontrer au hasard de nos balades sur les bords de Loire, près des étangs, dans les champs et prairies.



Le héron cendré, l'aigrette garzette, le héron garde bœufs, la grande aigrette vivent principalement en colonies héron cendré et aigrettes se rencontrent près des plans d'eaux et fréquemment dans les champs ils se nourrissent de poissons, grenouilles et mulots (auxiliaires précieux pour les agriculteurs). Quant au héron garde bœufs, on le rencontre dans les champs et prairies et dans les zones d'élevage d'où sont nom, il se nourrit d'insectes et peut su jucher sur le bétail afin de le débarrasser des ses parasites.



Enfin les plus rares, les deux premiers peuvent être présents sur la Loire, le héron pourpré habitant des roselières, le bihoreau gris niche en colonie près des cours d'eau bordés d'arbres, le blongios nain, le plus petit des hérons vit dans les roselières et étangs et fossés inondés a végétation abondante. Ces trois espèces sont des visiteurs d'été (mars à fin septembre) ils hibernent tous en Afrique.



Un bien bel été ...

Au début du XX^{ème} siècle...

C'est au début du 20^{ème} siècle que les scientifiques ont commencé à s'intéresser aux bienfaits de la lumière pour traiter certaines maladies. Ainsi, en 1903, Niels Finsen, un chercheur danois, a reçu le prix Nobel de médecine pour l'utilisation de la thérapie ultraviolette dans le traitement du lupus. À partir des années 60, les médecins commencent à se rendre compte de l'importance du nombre de cas de cancers de la peau dans les professions très exposées au soleil, tels les marins et les agriculteurs. On parle même d'épidémie chez ces travailleurs très exposés malgré eux.

Le soleil ami

Les rayons solaires ont à faible dose des effets bénéfiques sur la peau (amélioration de l'humeur, amélioration transitoire de l'acné, synthèse de vitamine D par la peau : effet antirachitique...). **Passer un quart heure, avant-bras nus en terrasse le midi, suffit à synthétiser son stock quotidien de vitamine D.** La dose est donc faible ! Toujours à petite dose, le soleil permet d'atténuer certaines maladies de peau (psoriasis, vitiligo...). Les dermatologues utilisent ainsi les UV à faible dose dans des cabines pour soigner.

Le soleil ennemi

Les mécanismes d'action des rayonnements ultraviolets (UV) sur la peau sont aujourd'hui bien connus. Les rayons du soleil sont composés de particules énergétiques : les photons ; ils ont différentes longueurs d'onde, et parmi eux, les rayons invisibles ultraviolets (UVA, UVB)

et les infrarouges peuvent plus ou moins pénétrer dans la peau.

Les UVB sont arrêtés dans l'**épiderme** en majorité et seuls 10% atteignent les couches profondes de la peau. Les UVA en revanche pénètrent directement dans les couches les plus profondes, le **derme**.

Les UV sont ainsi responsables de l'accentuation des **rides, de taches brunes, de la tendance à avoir de la couperose...**

Plus grave encore, les UV pénètrent dans le noyau des cellules cutanées et y créent des **cancers de la peau : le carcinome**

Le carcinome atteint plutôt les personnes âgées de 60 ans et plus qui se sont exposées toute leur vie au soleil – ouvriers du bâtiment, maraîchers... **Peau claire ou pâle = risque accru.**

Quels sont les premiers signes ? *une tache de vieillesse, un bouton, une "perle" translucide sur la peau, une plaie qui ne guérit pas au bout de 2-3 semaines, ou une lésion cutanée qui a tendance à s'étendre, avec une peau moins souple (plus dure) localement, en relief ou creusée.*

Le mélanome

Le **mélanome** se manifeste beaucoup plus tôt dans la vie, dès l'âge de 25-30 ans. Il concerne en particulier les personnes à la peau pâle ou claire, très exposées au soleil durant l'enfance avec peu de protection. Les personnes qui ont subi de nombreux **coups de soleil** et/ou qui ont vécu dans un pays à fort ensoleillement sont davantage atteintes. **Antécédents familiaux = risque accru**

Quels sont les premiers signes ? *" Le signe caractéristique du mélanome, c'est sa couleur. Il se manifeste via une " tache " noire ou noirâtre qui peut faire penser à un grain de beauté. Si vous constatez l'apparition d'une tache noire sur votre peau et que celle-ci a tendance à grossir, n'attendez pas : prenez rendez-vous chez votre dermatologue. "*

Surveillez également vos grains de beauté à l'aide de la méthode ABCDE :

Asymétrique, Bords irréguliers, Couleur non-homogène, Diamètre qui augmente et/ou Évolue, ne tardez pas : prenez rendez-vous chez votre dermatologue.

Alors, ami ou ennemi ?

Les deux ! Mais la balance penche plus en faveur du soleil ennemi. Qui plus est, les effets bénéfiques ne s'observent qu'à faible dose.

Il convient donc de protéger sa peau du soleil, qui l'agresse, en suivant les 10 commandements suivants, notamment en été :

Apprécier sa sensibilité personnelle au soleil : peau mate, brune ou blonde, et pratiquer des expositions d'autant plus progressives que le phototype est plus clair.

Éviter le soleil pendant les heures les plus chaudes l'été (entre 12 h et 16 h) : ce sont les heures les plus riches en rayons brûlants.

Ne pas rester sur la plage des heures entières et ne pas dépasser une heure de bain de soleil par jour pour un bronzage de qualité, en toute sécurité.

Préférer pour bronzer le soleil du matin ou de la fin de l'après-midi, pour bénéficier de la filtration des UV par l'atmosphère.

Utiliser systématiquement la protection par les vêtements : chapeau à bord large, tee-shirt, pantalon et ne pas oublier la protection oculaire (casquette, lunettes de soleil).

Se méfier des circonstances comportant un risque supplémentaire ou une fausse sécurité : vent frais, couverture nuageuse faible, sol réfléchissant (neige, sable, eau), altitude.

Ne pas s'exposer après l'application de produits parfumés ou lors de la prise de certains médicaments photo sensibilisant (demander conseil à son médecin ou à son pharmacien).

S'essuyer soigneusement après chaque bain ou mieux, se rincer à l'eau douce car les gouttelettes d'eau ont un effet réfléchissant favorisant les coups de soleil et amenuisant l'efficacité des produits solaires.

Appliquer les produits solaires avant de sortir et **renouveler** l'application toutes les deux heures et après chaque bain.

Appliquer régulièrement des produits solaires performants (adaptés à votre phototype et aux conditions d'ensoleillement) dont le but n'est pas de faire prolonger le temps total d'exposition ni de promouvoir un bronzage intense, mais de permettre une exposition raisonnable sans risque.

*Sachez enfin que beaucoup de crèmes solaires promettent **une résistance à l'eau**, mais pourtant, selon les dernières données de l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé), l'efficacité de **protection solaire** de toutes les crèmes est **diminuée de 90% après 30 minutes d'activité physique**. Il est donc primordial d'appliquer à nouveau de la crème régulièrement entre les baignades ou après une activité physique.*

Protégez-vous !

Et en cas de doute, parlez-en à votre médecin ou dermatologue

Très bon été à tous !



La biodiversité nous concerne tous !

La biodiversité peut parfois sembler un sujet loin du quotidien ou un mot un peu mystérieux et pourtant nous devrions tous nous sentir concerner puisqu'il s'agit de notre bien commun le plus essentiel à la vie sur terre.

La biodiversité, contraction de « diversité biologique », englobe toutes les formes de vie sur terre, c'est-à-dire l'ensemble des espèces vivantes ainsi que les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les milieux de vie. Elle est l'un des grands enjeux du XXIème siècle avec la lutte contre le changement climatique et la recherche d'une consommation et d'une production durable, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement, économe en énergie et en ressources naturelles. La vie de nos enfants et des générations futures dépendra de notre capacité à agir et de la rapidité d'action.

Prise de conscience collective

Les spécialistes sont unanimes pour dire que la biodiversité est aujourd'hui menacée par les activités humaines. L'Organisation des Nations Unies affirme que le rythme annuel des disparitions d'espèces est désormais 100 fois à 1 000 plus élevé que ce qu'il devrait être naturellement. Il y a donc urgence à réagir pour préserver cette diversité et ainsi préserver l'existence de notre propre espèce.

Nécessité d'intervenir ENSEMBLE !

Afin de protéger, admirer et mettre en valeur, il faut d'abord connaître.

Contrairement aux idées reçues, la région Centre-Val de Loire comporte de nombreux milieux naturels remarquables : Les vallées alluviales qui regroupent les milieux associés aux cours d'eau ; les eaux dormantes où l'on retrouve les mares et les étangs ; les pelouses sèches ; les tourbières ; les forêts ; les milieux créés par l'homme (carrières, zones de culture, cavités). Depuis les plaines céréalières de Beauce ou de Champagne berrichonne, en passant par les zones d'étangs de Brenne ou de Sologne ou encore par les bocages du Perche ou du Pays Fort, notre région offre donc de multiples facettes, qui combinées, concourent à une importante richesse naturelle : une situation de carrefour climatique, une grande diversité de substrats et des zones de relief qui, bien que peu marquées, constituent cependant des zones de transition intéressantes.

A ces éléments s'ajoutent un rôle de couloir migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux, l'axe majeur que constitue la Loire et qui contribue fortement à sa biodiversité, et de fortes différences de pluviométrie entre les zones sèches (la Beauce) et les zones humides (le Perche).

L'eau constitue aussi une richesse écologique et patrimoniale pour notre région, comme en attestent la présence des Châteaux sur la Loire et son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, ses zones humides remarquables : Brenne et Sologne, ses paysages remarquables de vallées : val de Creuse, vallée du Loir..., ou encore ses nappes souterraines, telles que la nappe de Beauce ou la nappe du Cénomani. Enfin, l'eau est une ressource économique pour l'agriculture et l'industrie. La préservation de la qualité et de la quantité des eaux constitue donc un enjeu du développement régional.

Pour finir, La présence de la Loire dans la région est une des caractéristiques naturelles des plus marquantes. Elle façonne le paysage, mais aussi l'économie de la région. Son régime hydraulique, comme celui de ses grands affluents, est très variable. L'alternance des crues et des étiages créent des habitats naturels remarquables.



Et si on regardait de plus près notre biodiversité à Avaray ?

Qu'on soit naturaliste confirmé ou amateur, toute observation mérite d'être connue ! Ainsi chacun peut contribuer à l'amélioration des connaissances de la biodiversité et agir pour sa préservation. Plusieurs sites permettent de rentrer des données naturalistes.

Nous avons retenu la base de données : Obs'41 car elle est locale, ouverte à tous et facile à utiliser. Cette base est gérée par Perche Nature (Association à but non lucratif). N'importe qui, qu'il ou elle soit bénévole débutant(e) ou confirmé(e), salarié(e) d'une association ou d'une structure public ou privée peut intégrer ses observations. C'est entièrement gratuit. Mais ce n'est pas tout, elle permet de consulter les observations dans son département, dans sa commune ou à l'échelle d'un site suivi. Toutes les données sont visualisables.

Que vous soyez débutant ou professionnel, vos observations sont ensuite validées automatiquement ou par des experts dans le cas d'espèces rares ou difficiles d'identification.

Les données saisies pourront servir à de nombreux projets tels que des atlas régionaux de répartition d'espèces ou encore aider au renseignement d'indicateurs permettant d'évaluer l'état de santé de la biodiversité du territoire, projets menés dans le cadre de l'Observatoire régional pour la biodiversité.

Ensemble, protégeons la nature !

Renseigner cette base, est une façon simple et accessible de protéger la nature ! En effet, vos données permettent aux associations de protection de l'environnement d'avoir des éléments pour agir auprès des décideurs pour préserver et conserver les espaces naturels, la flore et la faune du département.

Pour participer, rien de plus simple,

Il suffit de se connecter au site, de créer son compte, et de saisir ses observations qui seront ensuite soumises à validation. Chacun pourra alors consulter l'ensemble des données saisies sur notre commune et avoir accès à des cartes de répartitions en temps réel en quelques clics.

Rendez-vous sur : <https://obs41.fr>

Nous publierons dans la lorgnette vos observations.

Et si vous souhaitez aller plus loin >>

Les sciences participatives pour la biodiversité

Il s'agit de programmes de recherche et de suivi de la biodiversité basés sur la participation volontaire de personnes amateurs à la collecte de données.

À partir d'un protocole d'observation ou d'échantillonnage établi par les professionnels, chacun peut réaliser des observations et transmettre ses données afin qu'elles soient intégrées au programme.

Observer, compter, échantillonner sont autant d'actions proposées au public dans les programmes de sciences participatives. Il s'agit, pour les participants, de devenir producteur ou collecteur d'informations sur des groupes d'espèces variés (vers de terre, orchidées, ...), puis de transmettre ces informations aux professionnels pour l'étude de la biodiversité.

Trois grands objectifs pour les sciences participatives !

Obtenir des données naturalistes, en grand nombre et sur un large territoire, pour établir un suivi de la biodiversité et de son état de santé

Sensibiliser un large public en le rendant acteur du suivi de l'environnement et de l'expertise scientifique

Former une communauté mobilisée autour des enjeux liés à la biodiversité

Les sciences participatives permettent coopération et dialogue entre experts et amateurs. Aujourd'hui, des dizaines de programmes sont déployés à des échelles variées : nationale, régionale, locale. Retrouvez tous les programmes sur :

www.observatoire-biodiversité-centre.fr.

En ce moment le programme ADELI recherche des bénévoles pour un inventaire des odonates (libellules) dans l'objectif de créer un atlas départemental. Infos auprès de la Maison de la Loire au : 02.54.81.68.07

Soignez les premiers à trouver les endroits mystère et gagnez des cadeaux!

Regardez attentivement les photos, trouvez l'adresse de la prise de vue (nom de la rue et numéro de l'endroit), et venez à la mairie: si vous êtes les premiers à trouver, vous gagnez une entrée gratuite à Chambord ou un carnet de réductions pour des sorties dans le coin. Pour donner une chance à tous, nous limitons la participation à deux photos par famille (même nom, même adresse). Bonne chance à tous et surtout amusez vous bien!!



